

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable  
aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

CE fut le 19. Fevrier à six heures du soir, qu'après toute la défense que put faire la Garnison de *Bruxelles* contre les troupes employées au siège de cette Ville, on battit la chamade pour demander à capituler. On avoit essuyé le feu des assiégeans, & soutenu leurs attaques jusqu'à ce qu'il y eut deux grandes brèches formées dans les faces de l'ouvrage à corne. Il y en avoit une troisième fort avancée dans la courtine. Le ravelin étoit pris, & la plus grande partie du chemin couvert occupée. La muraille servant d'enceinte à la Ville, étoit percée par deux autres brèches, l'une desquelles étoit praticable. La seconde alloit l'être. Les autres défenses de la Place étoient autant que ruinées, & la plûpart de ses canons démontés. On commençoit d'ailleurs à manquer de munitions & de diverses choses à une plus longue défense; les armes de la Garnison, par le grand feu de mousqueterie qu'elles avoient été obligées de faire, étoient en bonne partie hors d'état de servir: & telle étoit la situation des choses, lorsque les François donnerent un assaut à l'ouvrage à corne pour s'en emparer, par les deux brèches qui y étoient faites. Ils y furent repoussés. On les contraignit de se retirer par les mêmes brèches où ils avoient pénétré, & regagner leur logement & leurs tranchées, en abandonnant beaucoup de morts & de blessés, parmi lesquels il y avoit divers Officiers. Mais tout indiquant,

I.  
*Reddition  
de la Ville  
de Bruxelles.*